

YVELINES. CANTINE DES COLÈGES. UNE PRIVATISATION PAS FACILE À AVALER.

Plats manquants en deuxième service, insectes découverts dans les lentilles, trop salé, trop gras, portions trop petites ... les collégiens des Yvelines ont du mal à avaler la privatisation des cantines départementales. Et pourtant ... cela va coûter plus cher encore au Conseil départemental des Yvelines dont le Président, Pierre Bédier, lançait il y a peu une belle campagne mensongère sur « les départements qui défendent le service public ». Qui va profiter de cette privatisation: la SODEXO !

Celle-ci vient de remporter le plus gros contrat de restauration scolaire de France (6,5 millions de repas à l'année pour les 116 collèges des Yvelines) ... financé en partie par les contribuables yvelinois.

CHÔMAGE EN CHIFFRES.



58% des chômeurs ne sont pas indemnisés. 72% c'est le pourcentage moyen du salaire perdu perçu par les 42% de chômeurs indemnisés (pour un chômeur sur deux, l'allocation est inférieure à 1.058 euros).

CARREFOUR. NOUVELLE SALGNÉE SALARIALE.



Mars 2018. Mézières-sur-Seine

La direction a annoncé 1.229 suppressions de postes pour 2019.

En 2018, la même enseigne avait cassé 2.000 postes (Fermeture des magasins Dia) et licencié 2.500 salariés au siège social.

Carrefour pourtant se porte bien. En 2018, son chiffre d'affaires a progressé de 1,4% et il a distribué 350 millions d'euros à ses actionnaires.

Carrefour a aussi perçu plus de 2 milliards d'euros en 5 ans au titre du CICE !!!!

Et il compte bien continuer dans cette voie puisqu'il veut imposer aux salariés un « accord de rupture conventionnelle collective ».

Celui-ci permet de « licencier moins cher » grâce aux ordonnances Macron votées il y a un an.

ESPÉRANCE DE VIE « EN BONNE SANTÉ ».

Elle atteint péniblement en France 64,1 ans pour les femmes et 62,7 ans pour les hommes. (elle dépasse les 73 ans en Suède). L'âge moyen de départ en retraite est de 62,7 ans en France en 2018. Un âge moyen que le gouvernement veut encore retarder !

LA RÉFORME DE L'HÔPITAL PUBLIC EST-ELLE DANGEREUSE ?



EN 20 ANS. 40% DES MATERNITÉS ONT FERMÉ.

Pendant ce laps de temps, la France a perdu 338 maternités sur 835 et le nombre de femmes vivant à plus de 45 minutes d'une maternité a plus que doublé.

Et le projet de loi santé va en ajouter une couche: il vise à supprimer les services chirurgie et maternité de 600 hôpitaux de proximité.

BILLET



VIVRE MIEUX À MANTES-LA-JOLIE

Il n'aura échappé à personne que 2019 verra aussi la préparation des élections municipales.

Et on voit bien, qu'ici où là, des ambitions commencent à se faire jour - faute d'idées, faute de travail - autour de "tout sauf Cognét".

On a déjà connu "tout sauf Bédier", "tout sauf Vialay" sans aucune autre proposition sérieuse.

L'expérience montre que cela a toujours conduit d'une part à laisser cette droite en place, d'autre part à voir disparaître pendant 6 ans les opposants de la dernière heure, déçus de se retrouver dans l'opposition.

2019 au contraire peut être une année de construction d'une nouvelle alternative capable de convaincre les Mantais, qui milite "POUR" et non "Contre sans rien mettre derrière".

Et il y a deux possibilités :soit la droite est battue - ce que nous espérons pour mettre en œuvre une politique municipale au service des Mantais, soit elle ne l'est pas et elle se retrouvera alors face à une opposition réfléchi, sérieuse, combative pour marquer des points.

Pour la part qui leur revient, les communistes de Mantes-la-Jolie vont y contribuer - par des propositions concrètes qu'ils vont mettre en débat pour une liste bien identifiée à gauche.

Une liste bien identifiée à gauche que nous voulons contribuer à construire avec les forces politiques de gauche qui le souhaitent mais aussi avec toutes celles et tous ceux qui voudront s'y engager.

Marc Jammet
Conseiller municipal PCF



Les communistes de Mantes-la-Jolie font partie de ceux qui, un peu partout en France au sein du PCF, n'ont pas renoncé au combat contre la société capitaliste.

Ils contribuent à la vie du réseau d'opinion au sein du PCF: vive le PCF (Sites internet: www.vivelepcf.fr et solidarite-internationale-pcf.over-blog.net).



L'OPINION DES COMMUNISTES

Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Rosny, Buchelay, Magnanville

Numéro 82. Mai 2019

26 mai 2019. Elections européennes.

QUELS ENJEUX ?



Le 26 mai prochain, nous sommes appelés à voter pour désigner nos représentants au Parlement européen.

Mais quels sont réellement les enjeux ?



PRIVATISATIONS = ARGENT ET IDÉOLOGIE

Par Armelle Hervé,
secrétaire de la section de Mantes-la-Jolie du PCF

Après la SNCF, les aéroports de Paris, ENGIE-EDF ... sont offerts aux grands groupes privés – qu'importe leur « nationalité ». Ils ne s'y trompent pas et remercient la loi PACTE!

Perte pour les finances publiques de l'Etat. Perte d'indépendance nationale dans la maîtrise des transports, de l'énergie, de l'aménagement du territoire. Avec pour dommages « collatéraux » : la déstructuration des conditions de travail et de notre quotidien rural ou urbain.

Autre privatisation avec la loi Blanquer : celle de l'école. Derrière l'obligation « bienveillante » de scolariser les enfants dès 2 ans, de rapprocher primaire-collège ... Il n'y a pas d'« école de la confiance ». Il brade l'école publique. C'est la porte ouverte aux jardins d'enfants – payants et sans contenu pédagogique; aux écoles maternelles privées qui – si elles sont sous contrat obligera les communes à les financer ! C'est regrouper les écoles, contractualiser les enseignants, éloigner les parents de l'école avec la mise en place du nouveau référent : le principal du collège.

L'école publique, laïque et gratuite est la seule garante d'un apprentissage des connaissances et de la citoyenneté qui vaille pour tous.

Même votée, une loi çà se retire. Et nous avons le moyen de peser dans le rapport de forces en nous mobilisant pour exiger nationalisations et services publics dignes de ce nom.

Mantes-la-Jolie

Parents d'élèves contre la loi Blanquer



Voir page 2

191 postes supprimés dont plus de 50 à Mantes-la-Jolie.

Le groupe ADOVA (anciennement CAUVAL) est fabricant des matelas Simmons, Dunlopillo et Tréca) a, à nouveau, demandé l'octroi de fonds publics pour ... licencier.



Le groupe est pourtant loin « d'être sur la paille ».

MANTES-LA-VILLE

L'EX POSTE JEAN JAURÈS VA-T-ELLE LAISSER LA PLACE AUX PROMOTEURS IMMOBILIERS ?

C'est en tout cas ce qu'a annoncé le maire d'extrême-droite aux voisins de l'ex Poste Jean Jaurès.



Une manière pour cet élu de droite ... extrême, d'avouer que non seulement il n'a rien fait pour empêcher cette nouvelle fermeture d'un service public mais qu'il l'a négociée ...

... au profit des promoteurs immobiliers qui vont pouvoir continuer à faire flamber les prix des loyers dans la Ville.

Un maire qui d'ailleurs n'en est pas à son coup d'essai dans sa politique de privatisation tous azimuts: ne vient-il pas d'autoriser l'implantation d'une école privée au domaine de la Vallée en partie sur un terrain qui n'appartient pas à la Ville ?

Pour contribuer à changer cette société J'adhère à la section de Mantes-la-Jolie du Parti communiste Français

Nom, prénom..... Adresse

Ville.....Tél..... Email.....

@.....

Envoyer à PCF Mantes la Jolie, Boite postale 71524. 78205 Mantes-la-Jolie.

E-mail: pcfmlj@orange.fr

En 2017, il a réalisé un chiffre d'affaires de 200 millions d'euros (soit une hausse de 10%).

Pour ce qui concerne l'entreprise de Mantes-la-Jolie (actuellement localisée à Limay), après avoir supprimé les emplois, elle a fait appel à des intérimaires pour maintenir la production !

Comment l'Etat peut-il financer avec nos impôts un tel plan ? On marche sur la tête !

La question de l'utilisation des fonds publics se pose donc toujours avec force.

Où sont passés les 10 millions versés par le Conseil départemental des Yvelines, les 8 millions de l'assurance après l'incendie et les 55 millions de cotisations sociales dues par Cauval ?

MANTES-LA-JOLIE

PARENTS D'ÉLÈVES CONTRE LA LOI BLANQUER

« Ecoles mortes », rassemblement devant l'Inspection locale de l'Education nationale (photo) ... les parents d'élèves sont décidés à ne pas s'en laisser conter.



Face aux autorités méprisantes qui ont osé leur répondre qu'ils avaient mal compris le projet de loi, ils ont prouvé, au contraire, qu'ils l'avaient très bien compris.

C'est le cas de la disparition programmée des directeurs d'écoles dans le périmètre des collèges (avec les heures de décharge qui vont avec) ou encore l'obligation pour les communes de financer les maternelles privées au moment même où, à Mantes-la-Jolie, plusieurs classes publiques vont être fermées à la prochaine rentrée scolaire.

En tout cas, bravo aux parents d'élèves qui ont su se mobiliser, s'organiser et vont continuer leur mouvement.

26 mai 2019. Elections européennes.

QUELS ENJEUX ?

L'Europe que l'on connaît voit le jour dès 1947 - avec l'éviction des ministres communistes sur ordre des USA - avec la constitution de la IV° république et ce qu'on a appelé la 3° force - socialistes, MRP, radicaux et petits partis centristes - pour se maintenir au pouvoir entre "deux feux" : celui des communistes, celui des gaullistes avec le RPF créé en avril 1947.

Cette "troisième force" oriente la politique de reconstruction dans deux directions complémentaires: l'alliance avec les Etats Unis dans le cadre de la guerre froide et la construction européenne.

Projet symbolique de cette troisième force : la CED - communauté européenne de défense - qui est un projet de création d'une armée européenne, avec des institutions supranationales placées sur la supervision du commandant en chef de l'OTAN ... lui-même nommé par le Président des Etats-Unis.

Après une intense campagne du PCF - et l'opposition des gaullistes - le traité instituant la CED, pourtant déjà ratifié par la RFA, la Belgique, le Luxembourg et Les Pays-Bas, est rejeté le 30 août 1954 par l'Assemblée nationale française par 319 voix contre 264 et entraîne la démission du Président du Conseil, Antoine Pinay.

Dès le départ donc, cette construction européenne est le fruit d'un double consensus socialistes-droite.

C'est notamment le cas de la PAC - politique agricole commune - créée en 1957 et mise en place en 1962, qui vise à rentabiliser la politique agricole (ce sont, par exemple, des milliers d'exploitations familiales qui vont être détruites en France en 2-3 décennies - mettant en cause la capacité d'autosubsistance de notre pays et évidemment ses capacités de coopération avec d'autres pays dans ce domaine).

Le traité de Maastricht qui va reprendre et amplifier tous les pas faits précédemment dans l'intégration européenne, qui va décréter la libre circulation des capitaux, des marchandises et des hommes à l'intérieur des frontières européennes tout en ne fixant des règles nouvelles que pour les deux premiers termes : les capitaux et les marchandises.

Traité de Maastricht - et c'est son innovation principale - qui va instituer la monnaie unique - l'euro - et la création d'une banque centrale européenne, officiellement indépendante des états qui composent le territoire sur lequel s'étend son influence.

Une intense campagne du PCF conduit, d'une part à obliger François Mitterrand à

annoncer la tenue d'un référendum en 1992, et d'autre part manque de peu le rejet du traité avec plus de 49% de "non" contre 51% de "oui" obtenus et défendus par des forces aussi diverses que le RPR, l'UDF, Les Verts, l'abstention de Lutte Ouvrière, le parti socialiste - dont Jean-Luc Mélenchon qui multiplie les insultes publiques contre les communistes.

Le traité constitutionnel européen qui va, comme nous l'avions dit à l'époque, "graver dans le marbre" tous les traités préexistants et qui ne pourront plus "officiellement" être remis en cause : traité de Nice, 1° traité de Lisbonne .. etc..

Nouvelle innovation : il décrète la libre concurrence non faussée dans pratiquement tous les domaines, des transports jusqu'à la santé en passant par l'Education nationale.

Là encore, l'intervention des communistes est essentielle.

Parti de 20%, le "NON DE L'ESPOIR" gagne peu à peu du terrain et l'emporte largement avec 55% des suffrages en mai 2005.

On connaît la suite. Chirac, tout en prenant acte du résultat, poursuit cette politique. Sarkozy, dès 2007, entérine - grâce aux votes des députés UMP, MODEM, Verts et Socialistes - le traité de Lisbonne.

QUELS ENSEIGNEMENTS PEUT-ON EN TIRER ?

A l'évidence, le capital tient à ce projet. Il ne s'avoue jamais vaincu. Il recule quand il ne peut pas faire autrement. Il avance d'autant plus vite quand l'opposition à ses projets n'est pas déterminée.

Et ce n'est pas par hasard si la libre concurrence non faussée est appliquée prioritairement aux transports (Air France, SNCF avec les lois Gayssot), à l'énergie (EDF, GDF), aux télécommunications (PTT puis P et T puis France Télécom et La Poste), à l'Education nationale (introduction de capitaux privés et mise en concurrence, réformes successives des lycées et des écoles faisant la part belle au privé, écoles privées dorénavant subventionnées obligatoirement par les municipalités), à la santé (loi Bachelot), à la protection sociale (changement de régime des mutuelles pour les adapter aux normes européennes, remboursements sécu mais liberté des prix pour les médicaments, mise en cause du droit à la retraite avec l'incitation au recours aux assurances privées)...

Enfin, dernier volet en date - la crise et la dette. Ce sont les marchés financiers

qui vont fixer les taux d'intérêts en fonction de la capacité de remboursement des états. Moins ils estiment qu'ils pourront rembourser, plus les intérêts seront élevés pour compenser "ce risque". C'est le cas notamment de la Grèce avec un taux d'intérêt de 15% et une dette qui s'accroît à chaque plan de sauvetage. Plan de sauvetage qui va revenir, à chaque fois, à faire payer la rentabilité des capitaux aux salariés et à la population (vente du Pirée à Athènes, dégraissage de la fonction publique, baisse des salaires et du salaire minimum ...

L'EUROPE DE LA GUERRE.

Sans doute, faut-il ajouter à ces volets économiques, les guerres : la destruction d'une partie de l'appareil de production pour permettre le ré-emploi des capitaux. Là aussi l'Europe a fait un pas de plus. Si en 2003, grâce à notre pays, elle n'avait pu s'engager complètement dans la guerre en Irak, elle l'a fait pleinement en Côte d'Ivoire via la France et en Libye.

Les mêmes guerres qui vont amplifier le phénomène des migrants, poussés à s'expatrier par les guerres !

FAIRE ENTENDRE UNE AUTRE VOIX JUSQU'AU PARLEMENT EUROPÉEN.

Les communistes n'ont jamais prôné le repli sur soi, le rejet de l'autre, les frontières hermétiques.

La politique qu'ils prônent ne peut être que liée avec une série de propositions fondamentales: remise en cause des dettes publiques indues, renationalisation du secteur financier, renforcement de nos services publics et leur développement (notamment la gestion de l'eau), détricotage ou retrait de notre pays des traités successifs qui le bâillonnent et remettent en cause son indépendance nationale (notamment en matière agricole, en matière de défense nationale), interdiction de fait des délocalisations et de la réimportation y compris par des taxes dissuasives, développement d'une coopération internationale respectueuse des autres et favorisant la sortie du sous-développement .. etc.

Dès lors l'enjeu de l'élection européenne du 26 mai prochain ne peut être la gestion de l'Europe telle qu'elle est - celle-ci est inamenable - mais qu'au Parlement européen des élus fassent entendre une autre voix.

Une autre voix respectueuse des pays et de leurs citoyens, de leurs attentes.